

« À la gloire et au profit du Canada français »

La création du Centre d'études nordiques de l'Université Laval, entre impératif scientifique et rhétorique politique, 1945-1961

Raphaël Pelletier

Volume 46, Number 1, 2025

Les institutions scientifiques au Québec, 19e-20e siècle
Scientific Institutions in Québec in the 19th-20th centuries

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1120568ar>
DOI: <https://doi.org/10.29173/scientia36>

[See table of contents](#)

Article abstract

This paper sheds light on the institutionalisation of northern research in post-war French-speaking Quebec, focusing on the intellectual, disciplinary and political negotiations around the creation of Université Laval's Centre d'études nordiques (CEN) in 1961. The debates underlying CEN's institutional vision, as imagined by geographer Louis-Edmond Hamelin (1923–2020), reveal the tensions among politicians and academics whose interests diverged in terms of ends, but converged in terms of means. The research centre, seen as vehicle ensuring a French-Canadian presence in the Quebec's north, offers insight into the political and scientific premises of Quebec's Quiet Revolution.

Publisher(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

0829-2507 (print)
1918-7750 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pelletier, R. (2025). « À la gloire et au profit du Canada français » : la création du Centre d'études nordiques de l'Université Laval, entre impératif scientifique et rhétorique politique, 1945-1961. *Scientia Canadensis*, 46(1), 50–75.
<https://doi.org/10.29173/scientia36>

© Raphaël Pelletier, 2025



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Scientia Canadensis

Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine
Revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine

«À la gloire et au profit du Canada français» : la création du Centre d'études nordiques de l'Université Laval, entre impératif scientifique et rhétorique politique, 1945–1961

Raphaël Pelletier

Les institutions scientifiques au Québec, 19^e-20^e siècle

Scientific Institutions in Québec in the 19th-20th centuries

Volume 46, numéro 1 | Volume 46, Number 1

Published/Publié: 23 juillet / July 2025

DOI: 10.29173/scientia36

Résumé: *Cet article met en lumière le contexte sociopolitique et scientifique qui, de 1945 à 1961, a permis la consolidation institutionnelle de la recherche nordique au Québec francophone. Une attention particulière est accordée aux tractations intellectuelles, disciplinaires et politiques qui ont mené à la création du Centre d'études nordiques de l'Université Laval en 1961. Résolument ancrés dans l'histoire contemporaine du Québec, les débats sous-jacents à la réalisation du projet institutionnel imaginé par le géographe Louis-Edmond Hamelin (1923–2020) mettent au jour des tensions entre différents groupes d'acteurs (politiques, universitaires, etc.) dont les intérêts divergent sur le plan des fins, mais convergent quant aux moyens. Entre impératif scientifique (l'avancement des connaissances) et rhétorique politique (assurer une présence canadienne-française dans le Nord du Québec), la création du centre de recherche cristallise les enjeux politiques et scientifiques du temps et constitue une fenêtre opportune pour l'étude des prémisses de la Révolution tranquille.*

Mots clés: Québec ; Études nordiques ; Géographie ; Université Laval ; Louis-Edmond Hamelin

Abstract: *This paper sheds light on the institutionalisation of northern research in post-war French-speaking Quebec, focusing on the intellectual, disciplinary and political negotiations around the creation of Université Laval's Centre d'études nordiques (CEN) in 1961. The debates underlying CEN's institutional vision, as imagined by geographer Louis-Edmond Hamelin (1923–2020), reveal the tensions among politicians and academics whose interests diverged in terms of ends, but converged in terms of means. The research centre, seen as vehicle ensuring a French-Canadian presence in the Quebec's north, offers insight into the political and scientific premises of Quebec's Quiet Revolution.*

Keywords: Québec ; Northern studies ; Geography ; Laval University ; Louis-Edmond Hamelin

ISSN 1918-7750



UNIVERSITY OF ALBERTA
LIBRARY

« À la gloire et au profit du Canada français » : la création du Centre d'études nordiques de l'Université Laval, entre impératif scientifique et rhétorique politique, 1945–1961

Raphaël Pelletier

Résumé : *Cet article met en lumière le contexte sociopolitique et scientifique qui, de 1945 à 1961, a permis la consolidation institutionnelle de la recherche nordique au Québec francophone. Une attention particulière est accordée aux tractations intellectuelles, disciplinaires et politiques qui ont mené à la création du Centre d'études nordiques de l'Université Laval en 1961. Résolument ancrés dans l'histoire contemporaine du Québec, les débats sous-jacents à la réalisation du projet institutionnel imaginé par le géographe Louis-Edmond Hamelin (1923–2020) mettent au jour des tensions entre différents groupes d'acteurs (politiques, universitaires, etc.) dont les intérêts divergent sur le plan des fins, mais convergent quant aux moyens. Entre impératif scientifique (l'avancement des connaissances) et rhétorique politique (assurer une présence canadienne-française dans le Nord du Québec), la création du centre de recherche cristallise les enjeux politiques et scientifiques du temps et constitue une fenêtre opportune pour l'étude des prémisses de la Révolution tranquille.*

Mots clés : Québec ; Études nordiques ; Géographie ; Université Laval ; Louis-Edmond Hamelin

Abstract: *This paper sheds light on the institutionalisation of northern research in post-war French-speaking Quebec, focusing on the intellectual, disciplinary and political negotiations around the creation of Université Laval's Centre d'études nordiques (CEN) in 1961. The debates underlying CEN's institutional vision, as imagined by geographer Louis-Edmond Hamelin (1923–2020), reveal the tensions among politicians and academics whose interests diverged in terms of ends, but converged in terms of means. The research centre, seen as vehicle ensuring a French-Canadian presence in the Quebec's north, offers insight into the political and scientific premises of Quebec's Quiet Revolution.*

Keywords: Québec ; Northern studies ; Geography ; Laval University ; Louis-Edmond Hamelin

La reconstitution de l'histoire de la géographie universitaire québécoise d'expression française au prisme de sa sociologie nous conduit nécessairement à mettre en lumière une série d'institutions et de regroupements clés. Si, au premier abord, les différents instituts, départements et associations de géographie semblent constituer les points nodaux de l'établissement de la discipline dans le paysage universitaire québécois, penser le tout en termes de spécialisation et de développement de la recherche nous invite également à envisager le rôle joué par les centres de recherche. Du lot, le cas du Centre d'études nordiques (CEN), fondé en 1961 sous les auspices de Louis-Edmond Hamelin et de l'Institut de géographie de l'Université Laval (IGUL), permet d'exemplifier le

processus contingent participant de l'institutionnalisation de la recherche en géographie et plus spécifiquement de la géographie nordiste. En cela, le CEN agit dans l'histoire de la géographie lavalaise à titre de « vecteur de spécialisation », plus précisément autour du « Nord », un objet d'étude à forte résonance géographique. À terme, c'est bien à une disciplinarisation par objet, donnant naissance à une « nordologie »¹, ou « études nordiques », à laquelle nous faisons référence ; une disciplinarisation née d'un idéal (multi)-disciplinaire : celui d'une géographie encore « classique »².

Depuis la célébration du cinquantenaire du CEN en 2011, plusieurs chercheurs, souvent acteurs du domaine, ont produit des études synthétiques revenant, très justement, sur la trajectoire générale de cette unité de recherche durant la deuxième moitié du XX^e siècle³. Au premier plan, Serge Payette et Émilie Saulnier-Talbot ont proposé une périodisation en décennies retracant les défis auxquels la recherche nordique, telle qu'envisagée au centre lavalois, a dû faire face depuis sa fondation en 1961⁴. Revenant sur le contexte d'émergence de la recherche nordique, Payette et Saulnier-Talbot s'attachent à proposer une cartographie utile, mais sommaire, du paysage institutionnel de l'époque, précisant au passage quelles étaient les unités ayant précédé le CEN ou encore celles qui lui sont contemporaines. Sur le plan géopolitique, la question de l'importance des espaces nordiques canadiens est également abordée, laissant toutefois en friche la question politique du Nord à l'échelle de l'État québécois au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Il va sans dire que ces deux ordres de préoccupations historiques et politiques ne sont pas mutuellement exclusifs. Nous estimons néanmoins qu'un travail d'éclaircissement des tenants et aboutissants de l'émergence de la recherche nordique, ramenés au contexte politique du Québec francophone, permettrait de jeter un regard utile sur les premières heures d'un domaine de recherche multidisciplinaire ayant mobilisé des chercheurs de divers milieux institutionnels et horizons scientifiques.

C'est précisément à cela que s'attarde le présent article. Il s'agira ainsi de revenir sur le « rêve » de géographe que constitue la mise sur pied d'un centre de recherche entièrement dédié aux questions nordiques. D'une part, il apparaît nécessaire de produire une généalogie des idées, débats et luttes qui, au cours des années 1950, auront mené à la création du CEN. D'autre part, nous entendons illustrer que le CEN constitue, par son histoire, un regroupement original à l'échelle du Québec francophone, et ce, bien qu'il s'inscrive de plain-pied dans un paysage institutionnel et scientifique déjà « peuplé », tant à l'échelle nationale qu'internationale. En effet, au moment de la création du Centre en 1961, l'étude des régions nordiques, comme champ de recherche, compte plusieurs centres et instituts à même de fournir aux chercheurs un certain nombre de ressources. À l'échelle du Canada, on peut bien entendu penser au McGill Subarctic Research Laboratory (MSRL), fondé en 1954, et à sa station sœur, la McGill Arctic Research Station (MARS), mise sur pied en 1960 sur l'île Axel Heiberg, mais également aux installations de l'Université de l'Alberta à Edmonton. Ailleurs dans le monde, les cas du Centre d'études arctiques, fondé sous les auspices de Jean Malaurie en 1957 à l'École pratique des hautes études à Paris, du Scott Polar Institute de l'Université de Cambridge, qui voit le jour en 1920 et qui inspirera explicitement la création du CEN, ou encore celui de l'Arktiske Station, établie en 1906 à Qeqertarsuaq, au Groenland, mais dont l'administration passe des mains du Grønlandsdepartementet à celles de l'Université

de Copenhague en 1953, illustrent le mouvement institutionnel général qui, germant au cours de la première moitié du XX^e siècle, connaît un nouvel élan après la Seconde Guerre mondiale⁵.

Mobilisant le contenu de fonds d'archives institutionnelles et privées⁶, cette étude se structure en trois temps de manière à contextualiser l'émergence des études nordiques au Québec francophone au prisme de la trajectoire du CEN. La première partie présente quelques antécédents intellectuels et institutionnels préfigurant l'idéation du projet que constitue la création du Centre. La seconde partie se penche sur les débuts de la centralisation de la recherche nordique au Québec durant les années 1940 et 1950, d'abord du côté de l'Université McGill avec la mise sur pied d'un laboratoire de recherche en région subarctique, puis du côté de l'Université Laval, où l'autonomisation de l'Institut de géographie permet d'envisager plus sérieusement la création d'un centre analogue. Finalement, la troisième partie s'intéresse aux conditions particulières qui, au tournant des années 1950, mènent à une relance du projet et à son aboutissement en 1961.

Les études nordiques au Québec : quelques antécédents (1944–1953)

Il serait illusoire de situer la naissance des « études sur le Nord » au Québec à la fondation du CEN⁷. Partie prenante de l'imaginaire politique, culturel, voire scientifique, du Québec, la portion septentrionale de la péninsule Labrador-Ungava a fait l'objet d'interrogations scientifiques bien avant la Révolution tranquille. Pensons aux premières récoltes botaniques effectuées par des représentants de la Royal Society et de la Compagnie de la Baie d'Hudson dès la fin du XVII^e siècle ou encore à celles menées par les missionnaires moraves du Labrador à partir du XVIII^e siècle⁸. Avec la création de la Commission géologique du Canada en 1842, les initiatives étatiques visant l'exploration des portions nordiques de l'Amérique du Nord se multiplient, comme en témoignent les expéditions dirigées par le géologue canadien Albert Peter Low entre 1884 et 1905, qui donnent lieu à la publication de plusieurs rapports d'observations⁹.

Au Canada français, on compte également quelques figures pionnières, telles Gérard Gardner, Arthème Dutilly et Ernest Lepage, qui ont été « les premiers Canadiens francophones à récolter des plantes de manière significative » dans le Nord du Québec¹⁰. Plus près de la discipline géographique, on peut se référer aux excursions et aux travaux pionniers de l'ethnobotaniste et biogéographe Jacques Rousseau, effectués entre les années 1940 et 1970, mais également aux premiers projets de recherche menés par les membres du Département de géographie de l'Université McGill à partir de 1945, ainsi qu'à l'adoption d'orientations nouvelles au sein de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada, active de 1947 à 1967, et du Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, entre 1953 et 1961¹¹.

Jacques Rousseau, ethnobotaniste du Moyen et Grand Nord

Au Québec francophone, la figure de Jacques Rousseau, botaniste et ethnologue, occupe une place significative dans l'histoire de l'étude scientifique des environnements nordiques¹². Diplômé de l'Institut de botanique de l'Université de Montréal¹³, ce protégé du frère Marie-Victorin et collaborateur de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) contribue à partir des années 1920 au développement

des sciences botaniques au Canada français. Également versé en ethnologie, notamment grâce à des séjours d'études aux États-Unis durant les années 1930 (d'abord à Cornell, puis à l'Université du Nouveau-Mexique), il prend part à la vie scientifique de différentes institutions de la géographie entre les années 1940 et 1960, occupant tour à tour les postes de professeur invité à l'IGUL (1949, 1952 et 1957), à l'École d'été de l'Université McGill (1952 et 1953) et à l'Institut de géographie de l'Université de Montréal (IGUM) (1958 et 1959), puis au sein du CEN (de 1962 à 1970). C'est d'ailleurs lors de son passage à l'Université Laval à la fin des années 1940 que Rousseau participe à l'organisation d'une série de cours inédits sur les questions nordiques, le tout aux côtés du géologue Paul-Émile Auger et de l'anthropologue Jean Michéa.

En cela, la « rencontre » de Rousseau avec le Nord s'effectue au cours des années 1940. Bien que les questions de botanique subarctique et arctique aient occupé l'entourage du frère Marie-Victorin au cours des années 1920 et 1930¹⁴, c'est en 1944 que Rousseau organise, sous les auspices du Jardin botanique, dont il est alors directeur, une première expédition dans la région des lacs Mistassini et Albanel afin de mener des études de botanique et d'ethnologie. Entre 1946 et 1951, il réitère l'expérience à plusieurs reprises, en poussant parfois son itinéraire plus au Nord, vers l'Ungava, les monts Torngat, la côte du Labrador, le bassin de la Payne et le Cratère du Nouveau-Québec, le tout en remontant le cours de la rivière George¹⁵.

Pour Rousseau, ces expéditions constituent aussi l'occasion de se faire passeur de vocation. Généralement accompagné de collègues chercheurs issus de diverses disciplines – comme le botaniste Ernest Rouleau, le linguiste Jean-Paul Vianney ou encore le mycologue René Pomerleau – l'ethnobotaniste n'hésite pas à partager ces expériences de voyage avec les étudiants désirant en apprendre davantage sur les environnements nordiques. C'est ainsi qu'un jeune Louis-Edmond Hamelin, étudiant à la maîtrise en économie à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval de 1945 à 1948 et avec qui Rousseau est entré en contact par l'entremise du père George-Henri Lévesque, est en mesure de confirmer son intérêt pour les questions nordiques¹⁶. Aux dires d'Hamelin lui-même, cette rencontre aurait en quelque sorte constitué le ferment de ses réflexions sur le Nord et, conséquemment, sur l'autochtonie¹⁷. Les contributions scientifiques qui découlent de ces expéditions sont considérables, comme en témoignent les publications tirées des milliers de pages de notes manuscrites prises sur le terrain. Hamelin le souligne d'ailleurs : cet apport à la science fut capital pour l'avancement des connaissances dans les domaines de la botanique et de l'ethnobotanique nordiques¹⁸.

Savant partageant son temps entre l'université et le terrain, Rousseau a également été de ces scientifiques ayant compris l'importance de l'établissement de liens pérennes avec les milieux étudiés. En 1950, il coordonne la rédaction d'un mémoire au nom de l'ACFAS dans lequel il propose au ministère des Terres et des Forêts du Québec, alors dirigé par John S. Bourque¹⁹, d'assurer la création d'une « réserve scientifique intégrale » dans « un petit secteur du Nouveau-Québec comprenant les Monts Otish »²⁰. Ériger ce site en aire protégée supposait dès lors de placer cette portion de territoire sous contrôle public et, surtout, d'y interdire « toutes les formes de chasse, de pêche et opérations forestières, agricoles et minières, des constructions ou travaux de nature à altérer la configuration du terrain ou le caractère de la végétation ou de la faune naturelle », tout

en favorisant la tenue de travaux scientifiques sous approbation des autorités. Ainsi, Rousseau écrit que :

Ce coin de terre offre en outre le très grand intérêt de réunir en un espace restreint des types caractéristiques de végétations arctiques et subarctiques sur les élévations et de très belles formations forestières dans les dépressions. Bref, c'est un endroit idéal pour étudier la nature primitive et la conserver dans cet état.²¹

Suggérant la création d'un site protégé pouvant servir au développement de la recherche sur les environnements nordiques, Rousseau vient, d'une certaine façon, alimenter intellectuellement le projet de création d'un centre d'études sur le Nord. Il va sans dire qu'une telle initiative de conservation s'inscrit dans un mouvement qui remonte à la deuxième moitié XIX^e siècle et qui s'incarne notamment dans l'adoption de lois visant la protection des espaces naturels dès 1868, dans la création de parcs nationaux à partir de 1885 et dans la mise sur pied de la Commission canadienne de conservation en 1909²².

Les débuts de la géographie nordiste au Québec : le rôle des géographes de l'Université McGill

À Montréal, la fondation du Département de géographie de l'Université McGill marque les débuts d'une tradition canadienne dans le domaine de la climatologie et plus précisément de la climatologie arctique²³. Embauché à titre de professeur adjoint en 1945, Kenneth Hare, un géographe britannique²⁴ ayant servi dans les forces armées à titre de météorologue durant la Seconde Guerre mondiale, en devient la figure de proue après le départ de son directeur-fondateur, George H. T. Kimble, en 1950. Initialement en charge de la mise sur pied du cursus en météorologie, Hare développe rapidement de liens avec des chercheurs du Département de physique²⁵. Ce faisant, il se tourne vers une conception dynamique de la météorologie, une orientation somme toute novatrice dans le champ de la géographie au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Comme le souligne Matthew Wallace, les régions arctiques constituent alors un terrain idéal pour l'application des principes de météorologie dynamique, contribuant à faire de l'Université McGill un centre important pour l'étude et la compréhension des dynamiques en haute atmosphère. De plus, l'utilité de la météorologie pour les opérations militaires, combinée au contexte de Guerre froide, contribue à la création de liens entre les géographes de McGill et le ministère de la Défense du Canada, comme l'illustre la participation de Hare à l'opération Cariberg, un partenariat canado-américain dont l'objectif était de mener des recherches qui, à terme, devaient offrir une meilleure compréhension des mouvements de masses d'air arctiques. L'une des avancées majeures découlant de cette opération réside dans la découverte d'un lien entre l'occurrence des conditions météorologiques anormales – comme de fortes précipitations – et la présence de surfaces terrestres dénudées de couverture neigeuse²⁶.

L'essor de la climatologie arctique à McGill a également pu compter sur le soutien de l'Arctic Institute of North America (AINA), un organisme à but non lucratif fondé en 1944 dans l'optique de soutenir l'essor du Canada à titre de puissance administrative, scientifique et technique dans l'Arctique²⁷. Basé à Montréal de 1944 à 1975, l'AINA joue

un rôle d'entremetteur et de passeur de connaissances sur les environnements arctiques²⁸. À sa fondation, l'institut se donne ainsi comme mission « to initiate, encourage, support and advance by financial grants or otherwise the objective study of Arctic conditions and problems, including such as pertain to the natural sciences, sciences generally and communications »²⁹. Outre ce mandat général, l'AINA entend œuvrer à titre de relais en collectant et organisant les travaux relatifs aux régions arctiques, en produisant des bibliographies exhaustives facilitant le travail d'édition en la matière, en travaillant au maintien des liens entre différents organismes ayant un intérêt pour la recherche arctique et, finalement, en faisant œuvre de lobbyiste auprès des individus, organisations et gouvernements concernés par les « affaires » du Nord³⁰.

La fonction publique et la géographie des espaces nordiques

Dans la fonction publique fédérale, John Lewis Robinson devient, en 1943, le premier géographe formé dans la discipline à être embauché à ce titre – celui de « géographe ». Il occupe alors les fonctions de planificateur dans la région de Keenleyside, dans les Territoires du Nord-Ouest. Bien que l'on puisse alors parler des débuts d'une géographie « fédérale » dans l'hémisphère arctique, on demeure bien loin d'une véritable science des environnements nordiques, coordonnée et structurée en « programme »³¹. En 1947, un premier pas est fait dans cette direction avec la création de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada. Épicentre de la géographie appliquée au sein de la fonction publique fédérale, cette unité a comme mandat d'entreprendre des travaux de cartographie et de produire des inventaires territoriaux à un moment de l'histoire récente du pays où la question du « contenu » et des « contours » de l'espace national constituait un enjeu économique et politique. Si la cadre géographique de référence de la Division géographique s'étend sur tout le territoire canadien, les géographes qui y œuvrent sont particulièrement actifs dans le secteur de la cartographie des régions septentrionales du Canada³².

De son côté, le gouvernement du Québec emboîte le pas en 1953 avec la mise sur pied du Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce. À sa création, ce service – rebaptisé « Service des études régionales » en 1961 – s'intègre aux locaux de l'IGUM. Employant une dizaine de professionnels, cette unité gouvernementale se consacre principalement à la recherche, à la mise à disposition de sources d'informations par l'entremise d'un centre de documentation géographique et à la création d'outils de recherche, tels des atlas, des bibliographies, des monographies économiques et des tables de prévisions démographiques³³. Du lot, mentionnons la publication en 1955 d'une *Bibliographie du Nouveau-Québec*, préparée sous la direction de Pierre Dagenais, alors directeur de l'IGUM³⁴.

La nécessité du développement de la recherche nordique au Québec francophone : entre intérêt scientifique et rhétorique politique (1954–1959)

Le retour de Louis-Edmond Hamelin de l'Institut de géographie alpine de l'Université de Grenoble – où il a effectué ses études doctorales auprès de Raoul Blanchard entre 1948 et 1951 – vient nourrir l'intérêt que portaient alors les universitaires canadiens-français pour les questions nordiques. À l'Université Laval seulement, plusieurs professeurs,

en médecine et en géologie notamment, se tournaient déjà vers le Nord, moyennant l'obtention d'un soutien institutionnel suffisant³⁵. Embauché à l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval (IHGUL) en 1951³⁶, Hamelin transpose son savoir-faire relatif aux dynamiques géomorphologiques alpines à l'étude des environnements nordiques dans une perspective régionaliste. Au cours des années qui suivent, il entreprend divers projets portant sur la région de l'Ungava, dont les résultats sont présentés dans le cadre de causeries organisées par les facultés de lettres et de sciences sociales de l'Université Laval et qui lui valent notamment l'invitation de plusieurs chambres de commerce de la province³⁷.

Deux évènements viennent néanmoins infléchir la trajectoire de l'institutionnalisation de la recherche en milieu arctique au Québec francophone. Dans un premier temps, la création du McGill Subarctic Research Laboratory (MSRL) en 1954 fait en quelque sorte office d'élément catalyseur, accélérant les démarches parallèles des scientifiques canadiens-français – Hamelin au premier chef – pour l'établissement d'un centre de recherche en hautes latitudes. Dans un second temps, la création d'un institut de géographie autonome en 1955 donne aux géographes lavallois une marge de manœuvre inédite, permettant la relance de la question auprès des autorités universitaires et provinciales.

Le McGill Subarctic Research Laboratory³⁸

Dans un entretien mené dans le cadre du 26^e congrès international de l'Union géographique internationale, tenu à Sydney (Australie) en 1988³⁹, Hare soulignait à grands traits l'importance qu'ont eu pour lui l'intégration de l'Arctic Meteorology Research Group à son université d'attaché et la mise sur pied du McGill Subarctic Research Laboratory (MSRL)⁴⁰. Outre l'intérêt individuel qu'en retire Hare, ces évènements survenus en 1954 viennent consolider l'orientation scientifique du Département de géographie de l'Université McGill autour de deux champs de spécialisation : la climatologie ainsi que les études arctiques et subarctiques.

À sa création en 1954, le MSRL bénéficie du croisement de conjonctures inédites, révélant ainsi les particularités d'un contexte local, mais également géopolitique⁴¹. Le site en soi est déjà bien connu à la fois des communautés innues et naskapiées qui vivent sur le territoire et des géologues qui, d'Albert Peter Low (1895) à Joseph Arlington Retty (1937), ont contribué à faire connaître le potentiel minier de la région. À partir des années 1950, la Hollinger North Shore Exploration Company, qui avait obtenu les droits de concessions dans les environs de Knob Lake en 1946⁴², entreprend la construction d'un chemin de fer reliant la région visée à Sept-Îles. Suivant l'accessibilité accrue de la région, un établissement permanent baptisé Schefferville est créé en 1953 avec le concours du gouvernement de l'Union nationale, dirigé par Maurice Duplessis⁴³. Il s'agit là d'une balise historique non négligeable s'inscrivant dans un processus graduel : celui d'une prise de conscience, par l'État québécois, de l'importance économique et politique de la portion septentrionale de son territoire. En effet, bien que la « nordification » politique du territoire québécois puisse être considérée comme un fait accompli après l'annexion du district d'Ungava en 1912, il n'en demeure pas moins que la présence des gouvernements fédéral et provincial y demeure fragile jusqu'à la fin des années 1940.

Rappelons alors les faits : durant la Seconde Guerre mondiale, l'Armée américaine assure la création d'une base militaire à Fort Chimo (aujourd'hui Kuujjuaq), établissement fondé par des missionnaires moraves en 1811. Au début de la Guerre, les installations passent aux mains du gouvernement fédéral, contribuant ainsi, avec la création du ministère du Nord et des Ressources naturelles en 1953 et la mise en place de la Distant Early Warning Line (ou DEW Line) et du Mid-Canada Radar Warning System (ou Mid-Canada Line) entre 1955 et 1957⁴⁴, à la présence militaire accrue du Canada dans les régions arctiques et subarctiques et à la sédentarisation forcée des populations inuit⁴⁵. Face à cette présence – américaine, puis fédérale – la réponse du gouvernement de Duplessis est d'abord d'assurer l'« ouverture » économique du territoire, quitte à ce que l'exploitation des ressources soit menée au profit de compagnies étrangères, une situation qui pousse ses adversaires politiques à y voir la liquidation à bas prix d'un patrimoine économique qui devrait bénéficier à l'ensemble des citoyens de la province⁴⁶.

Les géographes de l'Université McGill, qui travaillent depuis 1945 sur des questions arctiques et subarctiques, se saisissent de cette conjoncture et établissent un accord avec l'Iron Ore Company of Canada (IOCC), afin d'assurer la création d'un poste de recherche permanent dans la région. Sur le plan financier et logistique, un tel projet reçoit rapidement l'appui de la Tower Construction Company et du McGill Board of Governors⁴⁷. Après la finalisation de la construction des premiers bâtiments du McGill Subarctic Research Laboratory (MSRL) en août 1954, Cyril James, principal de l'Université McGill, affirme d'emblée que

[I]l'entreprise de pionnière de l'Iron Ore Company of Canada a créé une magnifique opportunité pour les recherches universitaires dans cette partie négligée du Canada septentrional. Le travail, au début, sera surtout d'ordre météorologique, le laboratoire devant servir comme station météorologique de première classe. Plus tard, cependant, les autorités de l'Université espèrent diversifier le travail et équiper le laboratoire afin qu'il serve de base de recherches dans tous les domaines de la science⁴⁸.

Du même souffle, James précise que les données météorologiques colligées par le MSRL doivent être mises à la disposition de l'IOCC. En plus de correspondre aux intérêts de recherche de ses membres fondateurs⁴⁹, il s'agit là de l'une des contreparties au soutien financier considérable de l'IOCC. Alors que la Holliger Ungava Transport Company, une subsidiaire de l'IOCC, assurait la compilation de données météorologiques depuis 1948, le MSRL en prend l'entièvre responsabilité à partir du 1^{er} octobre 1954⁵⁰. Parallèlement, les installations sont considérablement améliorées avec la collaboration du ministère des Transports. En 1955, ce dernier permet notamment l'acquisition d'un appareil de téléphotographie assurant la transmission rapide de « données climatologiques cartographiées et analysées »⁵¹ vers les aéroports de Dorval et de Moncton. En cela, le laboratoire contribue à faire de Knob Lake un « pivot aérien de l'Arctique canadien »⁵². Comme le rappelle Peter Adams, le MSRL perd toutefois le contrat lié à l'enregistrement de données météorologiques en 1971 au profit de l'aéroport

de Schefferville⁵³. S'ensuivent le développement et la valorisation d'autres domaines de recherche – comme l'étude du pergélisol – pouvant à terme justifier le maintien des installations et la tenue de recherches de terrain.

Le survol du contexte ayant présidé à l'émergence du MSRL ne saurait être complet sans effectuer un retour, aussi bref soit-il, sur ses orientations scientifiques et académiques initiales. Sur le plan de la recherche, le laboratoire se constitue dès 1954 en centre de formation et de production scientifique important malgré l'ampleur des aspects plus politiques associés à son fonctionnement. Cela passe notamment par la publication de périodiques comme les *McGill Subarctic Research Papers*, mais également par l'édition de bibliographies exhaustives et par des contributions au *Climatological Bulletin*. À cela s'ajoute l'intégration d'étudiants à la maîtrise et au doctorat au sein du laboratoire, une situation leur assurant un accès privilégié à des données météorologiques de qualité et une proximité avec leur terrain d'étude⁵⁴.

L'orientation du laboratoire permet en quelque sorte la réalisation de l'idéal disciplinaire imaginé par Hare, qui voyait dans la méso et la microclimatologie l'une des voies de développement les plus prometteuses pour la géographie⁵⁵. Durant les années 1940 et 1950, un tel changement d'échelle d'analyse trouve un écho important dans les universités britanniques et américaines, où les géographes s'intéressent aux questions climatiques empruntent de plus en plus à la météorologie synoptique, conditionnant ainsi le passage d'une géographie climatique descriptive à une climatologie dynamique modélisante⁵⁶. De plus, la localisation prisée du laboratoire favorise l'établissement d'un réseau scientifique important, que l'on pense à l'hébergement de la Dartmouth Ionosphere Research Station sur le site de Knob Lake ou encore aux différents séjours de chercheurs du Commonwealth, des États-Unis et des pays scandinaves⁵⁷. En définitive, le MRSL répond aux impératifs de la recherche sur l'Arctique, domaine qui connaît une effervescence certaine à partir des années 1950, en soutenant activement son développement et sa normalisation dans le milieu universitaire d'après-guerre.

L'Université Laval en marche

Cela a été mentionné, le retour au pays de Louis-Edmond Hamelin et son embauche à l'IHGUL en 1951 marquent les débuts d'une valorisation des questions nordiques dans l'enseignement et la recherche géographiques à l'Université Laval. Sur le plan scientifique, le géographe effectue de brefs voyages dans l'Ungava en 1952 et 1953 en suivant le modèle des expéditions menées par Jacques Rousseau au cours des années 1940, donnant ainsi lieu au démarrage d'un programme intellectuel et pédagogique. C'est en effet en 1953 qu'un premier cours sur la géographie des régions nordiques est offert aux cohortes d'étudiants de l'IHGUL.

Pour les autorités provinciales, le fait qu'une université de langue anglaise – McGill en l'occurrence – ait pu profiter d'une conjoncture favorable pour établir ses installations dans le Nord du Québec, combiné à la ferveur d'Hamelin, qui n'hésite pas à faire valoir les promesses de la recherche nordique sur le plan scientifique et économique auprès du rectorat et des autorités publiques, justifie l'organisation d'un premier voyage de « reconnaissance » dans l'Ungava au cours de l'été 1955. Grâce au soutien d'Alphonse-Marie Parent, devenu recteur de l'Université Laval en 1954, Hamelin

part pour Fort Chimo le 25 juillet 1955⁵⁸. Le voyage est financé par le ministère des Ressources hydrauliques du Québec et reçoit l'appui du sous-ministre Adjutor Dussault. Le mandat d'Hamelin est d'évaluer la possibilité de fonder un centre de recherche en région nordique et de « conduire certaines études géographiques dans l'intérêt du département »⁵⁹. Une fois sur le terrain, le soutien du ministère s'avère d'un heureux secours, notamment lors des déplacements entre Fort Chimo, le bassin de la rivière Payne, la côte ouest de la baie d'Ungava et la rive sud du détroit d'Hudson⁶⁰.

Comme le précisent les rapports de dépenses produits par Hamelin à son retour à Québec, la majeure partie des coûts, totalisant une somme de 1 542 \$, est assumée par le ministère des Ressources hydrauliques et par la Commission des Eaux courantes⁶¹. Le voyage constitue également l'occasion de nouer des liens avec les représentants d'instances locales : un premier contact est établi avec Charles N. De Harveng et Mgr Scheffer, tous deux du Vicariat apostolique du Labrador, avec qui Hamelin a l'occasion de discuter du projet de centre d'études. D'emblée, on constate qu'il est question, lors de ce voyage, d'obtenir le soutien des acteurs locaux qui sont, dans ce cas-ci, issus du milieu ecclésiastique⁶².

À son retour du Grand Nord québécois, Hamelin rédige un mémoire suggérant la création d'un centre de recherche dans l'Ungava sous l'égide de l'Université Laval⁶³. L'objectif de ce document est double : il s'agit dans un premier temps de partager ses observations avec les différents bailleurs de fonds ayant contribué à la tenue du voyage, puis, dans un second temps, de prendre position quant aux perspectives scientifiques qu'offre la région. Aux yeux d'Hamelin, l'établissement d'un centre de recherche dans l'Ungava, idéalement à Kyak Bay, à l'embouchure de la rivière Payne⁶⁴, se justifie sur plusieurs plans. D'abord, Hamelin évoque les motifs nationalistes pouvant soutenir la concrétisation du projet, notamment vis-à-vis du gouvernement de l'Union nationale dirigé par Duplessis. La création d'un centre de recherche rattaché à l'Université Laval dans l'Ungava contribuerait au développement économique et scientifique de la majorité canadienne-française. Surtout, cela permettrait d'y assoir la présence politique du gouvernement provincial qui, à toutes fins utiles, avait laissé le champ libre aux instances fédérales et aux institutions universitaires de langue anglaise :

L'Ungava est dans le Québec ; les Canadiens français qui forment le peuple du Québec devraient participer pleinement au développement de l'Ungava, développement économique et scientifique. L'Université Laval ou d'autres universités du Canada pourraient assurer la présence des nôtres dans le domaine scientifique. [...] Le motif nationaliste se discute, car l'humanisation de l'Ungava a commencé sans nous et l'Amérique de langue anglaise pourrait facilement la parachever sans nous. [...] Par ailleurs, l'Université McGill a organisé en plein Québec, un McGill Subarctic Research Laboratory, en 1954. L'organisme accepte des candidats canadiens-français, mais il n'est évidemment pas représentatif de notre culture.⁶⁵

Néanmoins, tout porte à croire qu'un tel énoncé se voulait plus stratégique que senti. Ainsi faut-il rappeler la position essentiellement fédéraliste et méfiante vis-à-vis

de toute forme de nationalisme qui aura été celle d'Hamelin au cours de sa carrière⁶⁶. Dès lors – et le mémoire produit en 1955 le montre bien – le motif nationaliste se subordonne au motif scientifique :

Sans aucune arrière-pensée, l'Université Laval admire la participation unique au Canada de l'Université McGill à l'œuvre de la description scientifique du Grand Nord canadien. Il n'est point dans l'idée de Laval d'entrer en concurrence avec l'université anglaise de Montréal, mais elle veut tout simplement travailler à ses côtés à une œuvre gigantesque qui sera celle de plus d'une université et de plus d'une génération de chercheurs. [...] Si l'on veut que le visage français de l'Ungava soit affirmé par d'autres personnes que par des manœuvres, il faut entreprendre une action sur un autre plan. C'est en postulant que, dans le domaine de la recherche, les Canadiens français pourraient apporter une certaine contribution à l'étude de l'Ungava, que cet argument nationaliste est valable ; mais l'on interpréterait mal [ma] pensée, si l'on croyait que le Centre éventuel de l'Université Laval serait fermé à des chercheurs autres que lavallois et canadiens-français. Au contraire, il saura faire appel aux spécialistes.⁶⁷

Bonententiste et universaliste, Hamelin mise davantage sur l'établissement d'un réseau de coopération réuni autour des impératifs de la recherche nordique, au-delà des intérêts nationaux et à l'intérieur duquel le centre ferait figure de point nodal fédérant les forces vives de la géographie et des autres disciplines utiles à l'étude scientifique des environnements nordiques. Ce faisant, Hamelin s'attend essentiellement à ce « que les Canadiens français soient également contemporains à la mise en valeur de l'Ungava arctique qui va incessamment commencer »⁶⁸.

Cohérent avec cette posture plaçant les intérêts de la recherche au-dessus des intérêts nationaux, il insiste finalement sur l'importance du « motif scientifique » soutenant la création d'un centre. Ainsi, ce serait moins « comme université canadienne-française que comme corps universitaire que Laval peut aspirer à diriger un centre de recherche dans l'Ungava »⁶⁹. Cette prise de position laisse poindre une orientation institutionnaliste, voire corporatiste, plaçant l'Université Laval au centre de l'action. En se référant aux différents « problèmes ungaviens » devant être étudiés scientifiquement – pensons aux problèmes de géomorphologie arctique, d'hydrologie et de cryologie ou encore aux enjeux prospectifs liés au génie minier et civil, aux questions frontalières, etc. – Hamelin souligne de ce fait l'existence d'un vide institutionnel pouvant profiter à l'Université : « [A]ucun organisme comme tel ne s'attaque systématiquement à les résoudre. Ce pourrait être l'œuvre de Laval de grouper des spécialistes qui s'attaqueraient à ces questions »⁷⁰. Du même souffle, il fait valoir le caractère essentiellement intellectuel de l'entreprise, justifiant l'autonomie de la gestion du centre vis-à-vis des autorités gouvernementales : « Les recherches ne seraient pas forcément appliquées ; on pourrait également concevoir des études spéculatives [...] À cause du caractère purement intellectuel du futur centre de recherche, il devrait être un organisme universitaire (et non gouvernemental) »⁷¹.

Quant aux installations, Hamelin propose de faire du futur centre « le premier poste

météorologique du Canada arctique oriental »⁷², tant en ce qui a trait aux données de basse atmosphère que celles relevant des couches supérieures. L'impératif utilitaire est ici clairement énoncé : on cherche à rendre les activités du centre utiles aux autorités publiques (navigation, lignes de radar, etc.), à l'image des ententes établies quelques années plus tôt entre le gouvernement fédéral et le MSRL en région subarctique. Dans la même veine, Hamelin entend faire du centre une station radiophonique liant les portions méridionales de la province aux secteurs situés en hautes latitudes. À cela s'ajoute l'objectif plus général de contribuer à une compréhension accrue du climat arctique, le tout à partir d'une base permettant la production d'inventaires régionaux et de relevés des ressources naturelles exploitables ou encore l'évaluation du potentiel hydroélectrique des secteurs septentrionaux de la province. Ultimement, le centre, devant relever de l'administration de l'Université Laval, aurait comme mission d'y « patronner » les recherches, de fédérer les chercheurs et de compiler les résultats pertinents.

Comme mentionné plus tôt, la localisation du centre qu'espérait alors Hamelin était située à l'embouchure de la rivière Payne, sur le site de Kyak Bay. Le géographe suggère également le dédoublement des installations après quelques années d'activités. À cette étape, une base secondaire devait être établie à Fort Chimo, principal relais entre l'Ungava et le sud de la province. Cette « expansion » serait éventuellement permise par l'acquisition à frais nuls d'un campement, gracieuseté du Vicariat apostolique du Labrador, alors sous l'autorité de Mgr Scheffer. Il s'agit d'un lieu d'autant plus stratégique qu'on y retrouve une concentration d'institutions publiques et d'entreprises privées versées dans le travail de prospection⁷³. Autrement dit, « un nouveau Knob Lake est en perspective immédiate »⁷⁴. L'idée d'une expansion éventuelle vers les rives de la baie d'Hudson à l'ouest est également envisagée⁷⁵.

Compte tenu de l'emprise de certaines congrégations religieuses sur le développement de la vie sociale dans les régions arctiques et subarctiques (et dans la société québécoise de manière générale), Hamelin en vient à requérir le soutien explicite de Charles de Harveng, du Vicariat apostolique du Labrador. Ce dernier rédige à son tour un rapport sur la pertinence d'un éventuel centre de recherche dans l'Ungava, rapport dans lequel il n'hésite pas à ancrer son propos dans une perspective nationaliste, cherchant ici, potentiellement, à contribuer à la réception favorable du projet auprès du gouvernement de Maurice Duplessis :

Il conviendrait, puisque dans la Province de Québec, le groupe canadien-français est d'une majorité écrasante, que ce même groupe veuille saisir l'occasion de prendre part au développement de ces régions. Si, dès le début, les Canadiens français prennent place dans le développement déjà en cours, ils y assureront également la place de leurs descendants.⁷⁶

À la suite de la publication et de la diffusion du mémoire, les appuis au projet mené par Hamelin se multiplient. Des collègues, qu'ils soient chercheurs, administrateurs ou fonctionnaires – comme Maurice Lebel, Jacques Rousseau, Albert Courtemanche⁷⁷, Pierre Camu⁷⁸ ou Georges Côté⁷⁹ – lui font ainsi part de l'accueil positif des propositions formulées dans le rapport. Certains, comme Pierre Laporte, directeur de *L'Action*

nationale, et François-Albert Angers, chef du Service de documentation économique de l'École des Hautes-Études commerciales de Montréal, vont jusqu'à offrir leur soutien afin d'assurer une plus grande visibilité au projet⁸⁰. Ce type d'initiative s'ajoute aux efforts déployés par le recteur Alphonse-Marie Parent, qui fait acheminer des copies du mémoire aux acteurs politiques clés du moment dans le but de faire la promotion du centre, « qui serait tout à la gloire et au profit du Canada français »⁸¹.

Si les motifs scientifiques du projet ne sont pas remis en question, l'argument nationaliste résonne sans contredit chez certains universitaires, qui n'hésitent pas à étayer leur pensée à ce sujet. Ainsi, Louis Z. Rousseau, doyen de la Faculté d'arpentage et de génie forestier de l'Université Laval, écrit à Hamelin que, malgré ses réticences en raison de l'engagement financier colossal qu'impliquerait une telle entreprise, la présence accrue de Québec dans les portions septentrionales de la province mènerait à un heureux rééquilibrage des forces avec le gouvernement fédéral :

La Province aurait un avantage évident à affirmer sa présence dans tout ce territoire québécois dont le Fédéral semble avoir été jusqu'à très récemment seul à se préoccuper. En conséquence, si elle subventionnait le Centre, elle passerait à l'action. Les concessionnaires miniers pourraient être appelés à collaborer à l'établissement et au maintien du Centre au même titre que l'industrie forestière est invitée à le faire dans le domaine qui lui est propre.⁸²

À son tour, Pierre Dagenais, directeur fondateur de l'IGUM, se fait plus vêtement : « McGill nous a précédés dans ce domaine et ce n'est là, en somme, qu'un argument de plus pour nous inviter à réaliser ce projet vite et bien. [...] Toutes les disciplines des sciences systématiques de la nature et de l'homme seront sans doute intéressées dans un tel établissement »⁸³. Aux yeux de Dagenais, il s'agit, pour le Québec, de finalement faire « acte d'occupation » en permettant le développement de la recherche en géographie et, plus largement, de la recherche scientifique, le tout sous l'égide du développement général du Canada français :

Dans la modeste mesure de mes moyens, il y a plusieurs années que j'essaie de faire accepter l'idée que le gouvernement québécois doit poser *un acte de possession et d'occupation permanent dans l'Ungava*; que l'indifférence manifestée envers ce territoire jusqu'à une date récente est dangereuse à bien des points de vue; qu'il est anormal que la justice, par exemple, soit administrée par des organismes fédéraux dans un territoire québécois; que dans certains cas, il faille avoir une autorisation fédérale pour se rendre dans ce territoire; que les Canadiens français doivent se hâter de participer aux mouvements économiques et scientifiques que soulève l'Ungava⁸⁴.

Selon Dagenais, faute d'une implication vigoureuse de l'État québécois, il y aurait à craindre pour l'intégrité territoriale de la province :

Si nous ne prenons pas garde, il n'est pas invraisemblable qu'on se réveille un jour avec une *amputation territoriale* fort désagréable. La présence d'un centre

de recherche comme celui dont vous parlez serait de nature à éviter une telle éventualité. Je crois que ce serait là l'acte d'occupation le plus logique et le plus intelligent que la Province, par l'intermédiaire d'une institution officielle, pourrait poser.⁸⁵

Outre Dagenais, d'autres semblent davantage sensibles aux arguments de nature scientifique et universitaire. C'est notamment le cas d'Élisée Thériault, avocat et conseiller législatif de la Province de Québec, qui y voit « une très belle affaire qui profiterait à notre jeunesse universitaire d'abord, puis ensuite à notre pays »⁸⁶. En plus de donner son soutien au projet, Thériault va également suggérer à Hamelin de réfléchir à une diversification des sources de financement et, incidemment, de se tourner vers le fédéral. Selon lui, puisqu'Ottawa finance déjà plusieurs stations de recherche dans l'Arctique, il n'y aurait pas de raison qu'un projet pouvant profiter aux Canadiens français ne soit pas soutenu de la même façon : « [L]es Canadiens français sont chez eux de l'Atlantique au Pacifique et il ne serait que juste et raisonnable que le Fédéral paie pour ce centre »⁸⁷. Il mentionne également au passage que le fédéral reconnaît au Québec l'importance de ses territoires nordiques. En témoigne notamment la création d'un ministère des Ressources naturelles et du Grand Nord canadien, confié à Jean Lesage, alors député de Montmagny-L'Islet. Selon lui, Lesage pourrait être un allié précieux advenant la concrétisation de démarches visant l'obtention d'octrois fédéraux, qui plus est pour « l'établissement de ce centre de recherche scientifique destiné à jouer un rôle de premier plan chez la jeunesse universitaire canadienne-française »⁸⁸.

Malgré l'engagement initial de certains ministères provinciaux et la promesse des représentants du ministère des Mines quant à l'acheminement des demandes au premier ministre Duplessis⁸⁹, les députés réunis sous la bannière libérale semblent avoir été les premiers à se saisir du dossier. C'est ainsi que, lors d'un débat en chambre, Georges-Émile Lapalme, chef de l'opposition de 1953 à 1960, questionne le premier ministre au sujet de la création du centre, question qui, à toutes fins utiles, est accueillie froidement. Dans la couverture du débat dans la presse, on peut lire que « le premier ministre [déclare] que le gouvernement n'avait reçu aucune demande à ce sujet »⁹⁰, laissant ensuite sous-entendre que dans le contexte actuel, « les besoins de l'enseignement en général et de l'enseignement universitaire en particulier sont trop grands dans le vieux Québec pour qu'on puisse raisonnablement affecter des fonds au projet »⁹¹.

Interrogé au sujet de l'implication de l'Union nationale dans la valorisation des carrières dans le domaine des sciences de la terre, mais également sur la création, quelques années plus tôt, d'un centre du même ordre chapeauté par l'Université McGill, Duplessis répond que nul autre gouvernement n'a autant fait pour le développement de la géologie au Québec⁹² et que le centre de l'Université McGill a, au demeurant, bénéficié de généreux dons privés. À cela, il déplore le manque de mécènes à même de soutenir le développement des sciences parmi les « millionnaires canadiens-français », aussi peu nombreux soient-ils⁹³. À ce titre, Charles Pelletier, du journal duplessiste *Le Temps*⁹⁴, va plus loin en soulignant qu'une trop grande présence de l'État dans le financement d'infrastructures de recherche pourrait s'avérer néfaste :

Le gouvernement provincial supplée, dans toute la mesure du possible à l'insuffisance de la générosité privée. Mais dans l'état actuel de la répartition des revenus fiscaux, ses ressources restent limitées. Et il y a un danger évident à trop compter sur l'État. Une administration socialisante ou sécularisante pourrait en profiter un jour pour assumer le contrôle de l'enseignement.⁹⁵

Malgré la réception somme toute enthousiaste du projet de création d'un centre de recherche affilié à l'Université Laval dans l'Ungava, tant dans le milieu intellectuel que scientifique ou politique, la conjoncture politique du milieu des années 1950 pousse Hamelin à faire preuve de patience. Aux dires d'Hamelin, trois facteurs auraient vraisemblablement pu jouer contre l'aboutissement du projet. D'abord, l'intransigeance d'Hamelin lui-même quant à l'indépendance du futur centre sur le plan de la recherche aurait pu nuire à la réception du projet. À cela s'ajoute la proximité qu'il entretenait, notamment par son statut de diplômé de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, avec le père Lévesque, fervent opposant au gouvernement de Duplessis⁹⁶. Finalement, il peut être utile de rappeler qu'Hamelin, ayant effectué un voyage en Radissonne en 1948 pour le compte du ministère de la Colonisation, s'était lui-même montré ouvertement défavorable à l'idée de créer une centaine de nouvelles paroisses agricoles dans le Nord de l'Abitibi, un projet porté par l'Union nationale à la fin des années 1940⁹⁷.

De la mort de Duplessis à l'élection de Lesage : une fenêtre d'opportunité

Après le décès de Duplessis, survenu le 7 septembre 1959, géographes et géologues prennent d'assaut les tribunes du *Devoir* dans l'optique de faire valoir, une seconde fois, l'importance du projet pour le développement de la recherche dans l'Ungava. Le tout prend d'abord place dans le cadre d'un vif échange entre Michel Brochu, qui mène alors des études de glaciologie fluviale pour le compte de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques⁹⁸, et René Béland, professeur de géologie à la Faculté de sciences de l'Université Laval. Le 30 octobre 1959, Brochu, ancien étudiant de l'IHGUL ayant depuis obtenu le grade de docteur de l'Université de Paris, fait paraître une lettre dans laquelle il revient sur l'« ouverture » du Moyen et du Grand Nord québécois à l'exploitation des ressources et à la recherche scientifique. Il insiste notamment sur le fait que, compte tenu de l'inauguration du MSRL de l'Université McGill, on ne peut que constater la « troublante et inquiétante absence » du Canada français, « dont l'Ungava et le nouveau Québec sont pourtant partie prenante ». Plus encore, il souligne

qu'une demi-douzaine d'excellents rapports géologiques ont été publiés, que des recherches en hydrologie et sur les pêcheries ont été effectuées dans l'Ungava sous l'égide de la province de Québec, mais cela ne compense pas pour la carence de recherches universitaires originales. Ainsi, à l'exception des contributions de certains ministères du Québec et de quelques articles dans des revues, il découle comme corollaire de ce qui précède, que le Canada français n'a pas contribué à la connaissance scientifique de l'Ungava aucune étude originale et d'envergure au regard des remarquables et nombreux travaux publiés depuis dix ans⁹⁹.

Les incursions du Canada français dans l'Arctique se feraient, pour Brochu, à la marge des universités, soit pour le compte des gouvernements fédéral et provincial. Il déplore ainsi que les professeurs des trois universités du Canada français (Laval, Montréal et Sherbrooke) ne soient pas en mesure d'enseigner les résultats de leurs propres recherches. Par manque d'intérêt ou de moyens, la situation serait selon lui corrélée à une « attitude passive envers la science et les scientifiques » au Canada français¹⁰⁰.

Heurté par les propos de Brochu, Béland prend ce dernier à partie en mettant l'accent sur le fait que, contrairement à ses dires, la recherche sur la géologie de l'Ungava, bien qu'elle soit financée par différentes compagnies minières et organismes gouvernementaux, a progressé de manière considérable à l'Université Laval, si bien que l'on pourrait affirmer que les trois plus grands spécialistes de la géologie de l'Ungava sont canadiens-français et, qui plus est, à l'emploi de cette université. À cela s'ajoutent la formation d'une relève prometteuse par la rédaction de thèses sur le sujet ainsi que les contributions séminales de Louis-Edmond Hamelin dans les pages des *Cahiers de géographie*. À ses yeux, « dire que nous avons par insouciance tourné le dos à l'Ungava est une grave injustice »¹⁰¹.

La réponse de Brochu, publiée le 26 novembre, se fait certes conciliante, mais non moins révélatrice d'un désir de changement. Reprenant certains points avancés par Béland, Brochu convient qu'en dehors des travaux de géologie, peu de sciences, qu'elles soient humaines ou naturelles, ont été mobilisées de manière satisfaisante dans l'Ungava. Il en appelle ainsi à la création d'organismes de coordination de la recherche scientifique dans le Nouveau-Québec réunissant les forces vives de la science canadienne-française des trois grandes universités de la province. Il ajoute *a fortiori* que l'ACFAS devrait, dans ce contexte, jouer un rôle « de coordination capital et très efficace dans l'organisation d'ensemble de la recherche scientifique française dans l'Ungava »¹⁰². Se plaçant sous l'enseigne de l'anthropologue, sociologue et politologue Philippe Garigue, doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, Brochu fait de cette question un enjeu national. Citant Garigue, il écrit que « [p]our autant que les Canadiens français se désintéresseront de la recherche scientifique, pour autant ils dépendront des autres pour les idées et pour les capitaux »¹⁰³.

Interpellé par cet échange, Hamelin s'exprime à son tour sur le sujet en décembre 1959, remerciant au passage ses collègues d'avoir ramené à l'attention du public l'importance des recherches sur les environnements nordiques pour le développement de la science au Canada français. Reconnaissant le mérite des travaux canadiens-français sur les portions nordiques du territoire québécois, le géographe de l'Université Laval rejoint Brochu en ce qui a trait à la coordination de la recherche :

Conformément à ce que nous avons eu souvent l'occasion de dire et d'écrire sur le sujet depuis 1955 nous répétons avec nos correspondants que, dans l'Ungava (cela est également vrai dans le Québec méridional), la recherche canadienne-française est insuffisante, qu'elle est improvisée, qu'elle devrait être orientée par un super-organisme de coordination.¹⁰⁴

Revenant sur la mise au recart du projet en 1956, Hamelin se permet d'être optimiste. Réactivant le projet de centre d'études, il souligne que les obstacles auxquels font face les chercheurs nordistes n'ont pas freiné l'intérêt scientifique des questions qui les occupent :

L'idée d'un Centre s'est répandue à la fois dans le public et dans l'administration gouvernementale ; le nombre des candidats canadiens-français s'est accru ; on approche de la période où les mines seront exploitées autour de la Baie d'Ungava. Des chercheurs canadiens-français (et aussi français) ont, par leurs recherches personnelles, contribué à la connaissance scientifique de ces terres froides et désertiques. On est sans doute plus près qu'avant de la fondation désirée d'un premier Centre de Recherches arctiques.¹⁰⁵

Au début de l'année 1960, celui qui avait un temps suggéré la création d'un ministère québécois des Affaires du Nord reprend contact avec les autorités provinciales. Avec l'aval du bureau de direction de l'IGUL et d'Alphonse-Marie Parent, recteur de l'Université Laval, Hamelin écrit le 21 mars 1960 à Armand Maltais, ministre d'État sous le gouvernement d'Antonio Barrette, premier ministre par intérim, afin de faire revivre le projet de fondation d'un centre québécois d'études arctiques, qu'il présente comme un « centre scientifique étant ouvert à tous les aspects et à tous les problèmes que pose la moitié de notre Province de Québec », précisant du même coup que « cet objectif souhaitable peut devenir réalité à partir de 1961 »¹⁰⁶. Afin d'éviter toute instrumentalisation politique, il propose de régler la question avant la tenue des élections provinciales. Face à la lenteur du processus, il communique finalement avec Barrette, lui demandant audience et profitant de l'occasion pour lui présenter les grands traits guidant l'élaboration du futur centre de recherche :

Il s'agirait pour tous les hommes de sciences de toutes les disciplines du Canada français d'entreprendre systématiquement l'étude de cette moitié de la province de Québec que l'on a appelé Ungava. Le projet remonte à quelques années déjà, mais à l'époque et depuis lors, il a reçu et il reçoit de plus en plus l'approbation massive de nombreuses personnalités gouvernementales et universitaires. Il devient de plus en plus urgent de fonder cet organisme de recherche ; plusieurs circonstances sont actuellement favorables à une telle organisation : le Canada français possède maintenant plusieurs chercheurs compétents dans les problèmes arctiques ; le nord de notre province compte de plus en plus dans notre économie ; il y a la question esquimaude.¹⁰⁷

Réitérant sa demande, Hamelin insiste, tout comme lors de ses échanges avec Armand Maltais, sur la possibilité de mettre sur pied le centre et d'y envoyer des chercheurs dès 1961.

La tenue des élections générales du 22 juin 1960, qui portent le parti libéral de Jean Lesage au pouvoir, oblige le géographe à se tourner vers de nouveaux interlocuteurs. Le nouveau procureur général de la province, Georges-Émile Lapalme, qui, quelques années plus tôt, avait pris position à l'Assemblée nationale sur la question de la recherche

nordique, fait figure d'allié tout indiqué¹⁰⁸. Dans ce contexte, Hamelin produit un second mémoire, qu'il présente au Gouvernement de la Province de Québec au nom de l'Université Laval. Après avoir obtenu audience, Hamelin reçoit de Lapalme l'assurance que le projet sera porté à l'attention du premier ministre, qui charge finalement René Lévesque du dossier¹⁰⁹. Le député de Montréal-Laurier, qui dirigera successivement les ministères des Ressources hydrauliques (1960–1961) et des Richesses naturelles (1961–1966), devient alors un proche collaborateur¹¹⁰.

Dans ce second mémoire, intitulé *Pour un centre nordique*, Hamelin établit avec plus de précisions qu'en 1955 les orientations du futur centre, son plan de développement ainsi que ses besoins budgétaires concrets. Revenant sur la « naissance différée de l'institution », il insiste cette fois sur « l'urgence et la nécessité d'une décision positive de la part des nouvelles autorités gouvernementales en faveur du présent projet d'un Centre nordique universitaire »¹¹¹. Il y précise notamment qu'un tel centre, bien qu'affilié à l'Université Laval, fédérerait l'ensemble de la communauté scientifique canadienne-française, évitant ainsi, du moins au départ, un dédoublement des ressources¹¹². L'IGUL y prendrait une place prépondérante sur le plan administratif. Cela se justifie notamment par le fait qu'au cours des dernières années, les membres de son corps professoral ont développé une expertise certaine quant aux enjeux relatifs au Nord québécois. Ce faisant, nous serions à même de parler d'une « tradition » nordiste¹¹³. Hamelin stipule néanmoins que « cela ne veut pas dire du tout que tous les chercheurs seront obligatoirement géographes et que l'éclairage de tous les travaux sera géographique »¹¹⁴. Partant, c'est vers l'ensemble des sciences naturelles et humaines « favorables » à l'étude des milieux nordiques qu'il entend se tourner.

Avec le concours de l'administration lavaloise, une entente de principe est conclue avec les instances provinciales moyennant l'approbation des statuts du Centre par le Conseil des études et la proposition d'un budget précis en vue de l'obtention d'un financement statutaire pour la fin de l'année 1961, auquel s'ajoute par la suite un octroi annuel¹¹⁵. À la déception d'Hamelin, qui espérait une enveloppe de l'ordre des 100 000 \$ ou, au bas mot, de 56 000 \$, un montant de démarrage de 24 350 \$ est d'abord accordé par le ministère des Ressources naturelles afin de financer les recherches et la publication de travaux, les tâches administratives et organisationnelles, ainsi que l'achat d'équipement. La valeur de cet octroi annuel est toutefois ajustée la même année pour atteindre 65 000\$, puis 70 000\$ à partir de 1966. À cela s'ajoute une diversification graduelle des sources de financement¹¹⁶.

Il importe également de mentionner que, malgré sa matérialisation, le centre lavalois ne bénéficie pas initialement d'installations permanentes dans la région de l'Ungava, contrairement au Département de géographie de l'Université McGill qui, comme nous l'avons vu, peut compter sur son propre laboratoire de recherche en région subarctique. À cet effet, il faudra attendre quelques années pour qu'un tel développement puisse se concrétiser ; d'abord en 1962, avec l'inauguration d'une modeste station à Fort Chimo, puis en 1968, avec la mise en branle du projet « Hudsonie ». Ce programme de recherche va préciser la portée des recherches menées au Centre pour les années qui suivent, et ce, en concrétisant l'établissement d'une base permanente de plus grande envergure sur le site de Poste-de-la-Baleine, aujourd'hui Whapmagoostui-Kuujjuarapik¹¹⁷.

Sur le plan politique, la création du CEN illustre une certaine rupture vis-à-vis de la politique territoriale nordique du gouvernement de Duplessis, qui était perçue par l'opposition libérale comme la liquidation graduelle des ressources naturelles de la portion septentrionale de la province au profit du parti au pouvoir et du grand capital américain¹¹⁸. L'élection de 1960 marquant un tournant sur plusieurs fronts¹¹⁹, le Nord du Québec n'y échappe pas. Ainsi observe-t-on la transposition du slogan « maître chez nous » dans les structures étatiques elles-mêmes, notamment par le remplacement, en 1961, de la Gendarmerie royale du Canada par la police provinciale dans certaines localités du Nunavik¹²⁰ et par la création en 1963 de la Direction générale du Nouveau-Québec (DGNQ), une entité également confiée à René Lévesque, qui deux ans plus tôt, effectuait une première « tournée » dans le Nord québécois.

Si ce voyage avait été effectué dans la foulée d'une vaste campagne d'exploration géologique¹²¹, il débouche néanmoins sur la confirmation de constats, à savoir que les conditions de vie des populations inuit y sont difficiles et que les institutions du Québec sont pratiquement absentes dans la région¹²². S'enclenche alors une période de rivalité entre le provincial et le fédéral en matière d'action gouvernementale dans le Nord du Québec¹²³. À la création de la DGNQ en 1963 s'ajoute l'obtention en 1964 de la capacité, pour Québec, d'étendre ses programmes aux collectivités du Nunavik¹²⁴. Pour reprendre les termes d'Hamelin, tout se passe comme si, « vers 1960, le Québec venait de réaliser que son autorité devait se rendre jusqu'au détroit d'Hudson »¹²⁵. En cela, la mise sur pied du CEN, par l'obtention du soutien libéral, se traduisant sur le plan financier une fois le parti porté au pouvoir, s'inscrit à échelle réduite dans une politique de territorialisation dont l'objectif, à terme, est d'assurer une présence institutionnelle effective de l'État québécois dans le Nord de la province.

Conclusion

En bout de piste, l'année 1961 marque la naissance du Centre d'études nordiques de l'Université Laval et constitue, par conséquent, un moment charnière de l'histoire de la géographie et, plus largement, de la recherche en milieu nordique. Lancé à l'initiative d'universitaires francophones, le CEN contribue au cours des décennies qui suivent à la formation d'une nouvelle génération de chercheurs d'horizons disciplinaires variés, allant de la géographie à la biologie en passant par l'anthropologie et la linguistique. Cette inscription du CEN dans le paysage universitaire s'effectue d'ailleurs au cours d'une période de l'histoire récente du Québec où l'on constate l'émergence graduelle de la recherche structurée¹²⁶. Compte tenu de la portée du présent article qui, comme annoncé en introduction, avait pour objectif de mettre en lumière les dynamiques historiques et politiques sous-jacentes à la réalisation du projet de création d'un centre à vocation nordique, nous bornerons notre analyse au seuil de la fondation du CEN. Des études à venir pourront jeter un regard neuf sur l'évolution des programmes de recherche du Centre et, surtout, sur la transformation des rapports entre, d'un côté, les sciences naturelles, et, de l'autre, les sciences humaines et sociales, dans un contexte de spécialisation des pratiques.

Le présent article n'a pas comme ambition première de reconstituer de manière exhaustive l'histoire du CEN de sa fondation à nos jours. Il s'agit d'abord et avant tout

de revenir sur un épisode de l'histoire des études nordiques et, par conséquent, de la géographie au Québec par le biais d'un projet institutionnel et scientifique imaginé par Louis-Edmond Hamelin, un agent central du champ de la géographie au Québec. Il a ainsi été question, dans les deux premières sections, de retracer à grands traits la généalogie des études nordiques au Québec en soulignant l'apport de Jacques Rousseau, des géographes de l'Université McGill, de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada et du Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, puis en montrant comment le germe d'un projet de centre d'études nordiques a pu donner lieu à une discussion engageant des acteurs des champs scientifique, universitaire et politique dans une période charnière de l'histoire du Québec contemporain.

Ainsi, l'idée même d'un centre à vocation nordique, se justifiant au départ sur le plan scientifique, a également donné lieu à une interprétation nationaliste, ou à tout le moins politique, misant sur l'importance d'une présence du Canada français dans la portion Nord de la province du Québec et, incidemment, dans le champ des études nordiques. Il nous a ainsi été possible d'observer l'importance de la rhétorique politique entourant l'élaboration du projet avant 1960 ainsi que les liens unissant le développement des institutions scientifiques et le contexte sociopolitique.

Raphaël Pelletier est professeur adjoint en didactique de la géographie à l'Université TÉLUQ. Formé en géographie ainsi qu'en histoire et sociologie des sciences, il s'intéresse notamment à l'histoire de la géographie et des savoirs géographiques dans le continuum éducatif (de l'école à l'université).

Références

- 1 D'un point de vue conceptuel, la nordologie se définit, selon Hamelin, comme « l'étude totale des hautes latitudes ». Ce dernier distingue d'ailleurs l'approche micro-nordologique, qui se concentre sur la production de connaissances ciblées sur des aspects ou des objets particuliers propres aux régions nordiques, de l'approche macro-nordologique, qui tend « vers une compréhension intégrée des systèmes nordiques ». À cela s'ajoute une échelle « méso », lieu pluridisciplinaire assurant le dialogue entre les deux approches. Louis-Edmond Hamelin, « L'étude du nord au Canada », *Hommes et Terres du Nord* 3 (1989) : 122.
- 2 Sur la question des habitus disciplinaires, voir Raphaël Pelletier, « Frontières, visées et spécialisation de la géographie : les habitus disciplinaires dans la *Revue canadienne de géographie* et les *Cahiers de géographie de Québec* (1947–1964) », *Scientia Canadensis* 43, n° 1 (2021) : 49-73.
- 3 Voir notamment : Serge Payette et Émilie Saulnier-Talbot, « Un demi-siècle de recherche au Centre d'études nordiques : un défi de tous les instants », *Écoscience* 18, n° 3 (2011) : 171-181 ; Najat Bhiry, Ann Delwaide, Michel Allard, Yves Bégin, Louis Filion, Martin Lavoie, Christian Nozaïs, Serge Payette, Reinhard Pienitz, Émilie Saulnier-Talbot et Warwick F. Vincent, « Environmental change in the Great Whale River region, Hudson Bay : Five decades of multidisciplinary research by Centre d'études nordiques (CEN) », *Écoscience* 18, n° 3 (2011) : 182-203 ; Najat Bhiry, Monique Bernier, Nicolas Lecomte, Richard Fortier et James Woollett, « The Centre d'études nordiques (CEN) : Challenges and perspectives of research on nordicity in Partnership with Indigenous communities », *Écoscience* 28, n° 3-4 (2021) : 199-215.
- 4 Payette et Saulnier-Talbot, « Un demi-siècle de recherche au Centre d'études nordiques », 171-181
- 5 Voir notamment : Giulia Bogliolo Bruna, « Le Centre d'études arctiques », dans *Jean Malaurie. Une énergie créatrice* (Armand Colin, 2012), 195-270 ; Sylvie Devers, « Le Centre d'études arctiques (C.N.R.S.-E.H.E.S.S.) », *Norois* 148 (1990) : 465 ; L.-E. Hamelin, « L'Institut polaire Scott à Cambridge », *Cahiers de géographie de Québec* 9, 17 (1964) : 97-100 ; M. Westergaard, « The Danish Arctic Station at Godhavn », *Arctic* 8, n° 1 (1955) : 73-74.

6 Le présent article met principalement à profit trois fonds d'archives conservés aux Archives de l'Université Laval, à savoir le Fonds du Centre d'études nordiques (U635), le Fonds du Département de géographie (U556) et le Fonds Louis-Edmond Hamelin (P311).

7 À cet effet, Jacques Cayouette illustre bien toute la richesse des explorations scientifiques qui, à partir du XIX^e siècle, soutiennent la production de connaissances sur la région. Jacques Cayouette, *À la découverte du Nord. Deux siècles et demi d'exploration de la flore nordique du Québec et du Labrador* (Éditions Multimondes, 2014).

8 Cayouette, *À la découverte du Nord*, 16-82.

9 Voir par exemple : Albert Peter Low, *Report on the Dominion Government Expedition to Hudson Bay and the Arctic Islands on the board of the D.G.S. Neptune, 1903–1904* (Commission géologique du Canada, 1906). Pour une étude plus générale traitant de la portée des projets de la Commission géologique du Canada au XIX^e et au XX^e siècle, voir : Suzanne Zeller, *Inventing Canada : Early Victorian science and the Idea of a Transcontinental Nation* (McGill-Queen's University Press, 2009), 13-115.

10 Cayouette, *À la découverte du Nord*, 137.

11 Trevor J. Barnes, « The Geographical State: The development of Canadian Geography », *Journal of Higher Education* 31, n° 1 (2007) : 168. ; Louis-Edmond Hamelin, « Petite histoire de la géographie dans le Québec et à l'Université Laval », *Cahiers de géographie de Québec* 7, n° 13 (1962) : 140.

12 Voir : Raphaël Pelletier, « Jacques Rousseau (1904–1970) : érudit et praticien de l'interdisciplinarité », *Magazine de l'Acfas* (mai 2023) [En ligne], [<https://www.acfas.ca/publications/magazine/2023/05/jacques-rousseau-1905-1970-erudit-praticien-interdisciplinarite>].

13 Rousseau obtient le grade de bachelier ès arts (B.A.) en 1926, de licencié ès sciences (L.Sc) en 1928, puis de docteur ès sciences (D.Sc) en 1934, le tout de l'Université de Montréal, où il côtoie le frère Marie-Victorin, et au sein de l'ACFAS à partir de 1923.

14 Des communications sur la flore subarctique ont notamment été présentées dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS, plus précisément dans la section III (botanique), alors présidée par Marie-Victorin ; voir *L'Action universitaire* 6, n° 2 (1939) : 15.

15 Camille Laverdière et Nicole Carrette, *Jacques Rousseau, 1905–1970 : bio-bibliographie* (Presses de l'Université Laval, 1999), 30-32.

16 Selon Hamelin, sa « découverte » des études « nordiques » ou « polaires » a lieu en 1947, alors qu'il assiste aux conférences de Vilhjálmur Stefánsson, explorateur et anthropologue d'origine islandaise, dans le cadre de l'école d'été de géographie de l'Université McGill, organisée à Stanstead. À cela s'ajoutent les cours et les discussions menées par Trevor Lloyd, ancien consul du Canada au Groenland, ainsi que George Kimble et Kenneth Hare, tous deux professeurs au département de géographie de l'Université McGill. Louis-Edmond Hamelin, *Écho des pays froids* (Presses de l'Université Laval, 1996), 57.

17 Louis-Edmond Hamelin, *L'âme de la terre. Parcours d'un géographe* (Éditions Multimondes, 2006), 30.

18 Louis-Edmond Hamelin, « Préface », dans Laverdière et Carrette, *Jacques Rousseau, 1905–1970*, 5.

19 Lettre de Jacques Rousseau à l'Honorable John S. Bourque, ministre des Terres et des forêts du Québec, 20 janvier 1950, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

20 Jacques Rousseau et René Pomerleau, « Mémoire : l'Établissement d'une Réserve intégrale aux Monts Otish », Résolution de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1949, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

21 Rousseau et Pomerleau, « Mémoire », 2.

22 Voir Michel F. Girard, « The Commission of Conservation as a Forerunner for the National Research Council, 1909–1921 », *Scientia Canadensis* 15, n° 2 (1991) : 19-40; Michel F. Girard, *L'écologisme retrouvé : essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada* (Presses de l'Université d'Ottawa, 1994), 11-48.

23 Matthew L. Wallace, « Reimagining the Arctic atmosphere: McGill University and Cold War politics, 1945–1970 », *The Polar Journal* 6, n° 2 (2016) : 358-378.

24 Hare complète en 1939 un Baccalauréat ès sciences en géographie au King's College de l'Université de Londres. Après la Seconde Guerre mondiale, il est embauché au Département de géographie de l'Université McGill à titre de professeur adjoint. En 1950, il soutient finalement une thèse de doctorat à l'Institut de géographie de l'Université de Montréal.

25 Wallace, « Reimagining the Arctic atmosphere », 363.

26 Wallace, « Reimagining the Arctic atmosphere », 364.

27 Robert McDonald, « Challenges and Accomplishments: A Celebration of the Arctic Institute of North America », *Arctic* 58, n° 4 (2005) : 440. ; Louis-Edmond Hamelin, « L’Institut Arctique de l’Amérique du Nord », *Cahiers de géographie de Québec* 9, n° 18 (1965) : 260-267.

28 Comme le note Stanley B. Frost, l’Université McGill héberge l’Arctic Institute of North America (AINA) de 1948 à 1975. Au moment de la relocalisation de l’Institut à l’Université de Calgary, la direction de l’Université McGill procède à la création du Centre for Northern Studies and Research, rapatriant par le fait même certains éléments du mandat de l’AINA, à savoir de faire la promotion de la recherche nordique et d’en assurer la coordination, cette fois à l’échelle de l’Université. Stanley B. Frost, *McGill University: for the Advancement of Learning*, vol. II: 1895–1971 (McGill-Queen’s University Press, 1984), 360-361 n. 5.

29 McDonald, « Challenges and Accomplishments », 440.

30 McDonald, « Challenges and Accomplishments », 440.

31 Barnes, « The Geographical State », 168.

32 Barnes, « The Geographical State », 170.

33 S.A., « Le laboratoire de géographie de l’Université de Montréal », *Bulletin de l’ACFAS* 2, n° 5 (1960) : 3.

34 Pierre Dagenais (dir.), *Bibliographie du Nouveau-Québec / Bibliography of New Quebec* (Service de géographie du ministère de l’Industrie et du Commerce, 1955).

35 Mentionnons les travaux de René Béland, géologue, qui, au cours des années 1950, mène plusieurs études sur la géologie du bassin de l’Ungava grâce au soutien financier d’organismes gouvernementaux et de compagnies minières. À cela s’ajoutent les projets chapeautés par Louis-Paul Dugal sur l’adaptation biologique au froid.

36 À noter : l’IHGUL se scinde en 1955 pour donner forme à deux instituts autonomes : l’Institut d’histoire (IHUL) et l’Institut de géographie (IGUL).

37 Lettre de Jacques Rousseau à Louis-Edmond Hamelin, 31 janvier 1953, 1. Archives de l’Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311,J3, 7 ; Lettre de Luncien Bergeron, officier de liaison de la Chambre de Commerce de Rimouski, à Louis-Edmond Hamelin, 18 janvier 1955, 1. Archives de l’Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311,J3, 7.

38 Cette section est tirée en partie d’un billet de blogue de l’AHSTC. Cette reprise du contenu est effectuée avec l’autorisation des administrateurs du blogue.

39 Voir : https://www.youtube.com/watch?v=vjd3xmJsa7U&ab_channel=AnneButtimer

40 L’intégration aurait eu lieu avec le soutien d’Harald Sverdrup (1888–1957), océanographe et météorologue d’origine norvégienne, professeur au Scripps Institute of Oceanography de l’Université de la Californie et directeur fondateur de l’Arctic Meteorology Research Group.

41 Sur les liens entre la Guerre froide et le développement des sciences arctiques au Canada, voir Matthew S. Wiseman, *Frontier Science. Northern Canada, Military Research and the Cold War, 1945–1970* (University of Toronto Press, 2024).

42 Emmanuel Bernier, « “Duplessis donne sa province” : exploitation minière et valeurs au Québec sous l’Union nationale (1945–1956) », *Bulletin d’histoire politique* 29, n° 3 (2021) : 38.

43 Jean-Sébastien Boutet, « Opening Ungava to Industry: a decentring approach to indigenous history in subarctic Québec, 1937–1954 », *Cultural geographies* 21, n° 1 (2014) : 79-97.

44 Ces lignes de radars situées à des latitudes variables (la Mid-Canada Line traversant la péninsule d’Ungava suivant un transect est-ouest) constituent les éléments centraux du système de défense aérienne du Canada durant la Guerre froide. Comme le montre Matthew S. Wiseman, la mise en place de ce système de défense a mobilisé le travail de plusieurs chercheurs universitaires durant les années 1950. Matthew S. Wiseman, « Canadian Scientists and Military Research in the Cold War, 1947–1960 », *Canadian Historical Review* 100, n° 3 (2019) : 439-463.

45 Fernand Harvey, « L’historiographie du Nord-du-Québec », *Recherches sociographiques* 35, n° 3 (1994) : 404 ; Gérard Duhaime, Nick Bernard et Anne Godmaire, « La sédentarisation des autochtones », dans G. Duhaime (dir.), *Le Nord et ses mutations*, coll. Atlas historique du Québec (Presses de l’Université Laval, 2001), 185.

46 Notons que le gouvernement de l'Union nationale adopte la *Loi pour faciliter et encourager le développement minier dans le territoire du Nouveau-Québec* en mai 1945. Cette loi constitue une étape importante dans l'accroissement des investissements ontariens et américains dans le secteur minier du Nord du Québec. Bernier, « Duplessis donne sa province », 40 et 55.

47 R. N. Drummond, « The Origins and Purpose of the McGill Subarctic Research Laboratory », *The Climatological Bulletin* 1, n° 2 (1967) : 1-7.

48 Cité dans Jean-Claude Langlois, « Le McGill Sub-Arctic Research Laboratory », *Revue canadienne de géographie* 10, n° 1 (1956) : 54.

49 Voir notamment Edward Derbyshire, « Knob Lake: A Field Research Centre », *Geographical Journal* 127, n° 3 (1961) : 340-343 ; R. N. Drummond, J. D. Yves et W. G. Mattox, « Knob Lake Field Research Center », *Geographical Journal* 128, n° 1 (1962) : 125-126.

50 Drummond, « The Origins and Purpose of the McGill Subarctic Research Laboratory », 1-7.

51 Langlois, « Le McGill Sub-Arctic Research Laboratory », 54.

52 Jean-Claude Langlois, « Knob Lake, pivot aérien de l'Arctique canadien », *Revue canadienne de géographie* 9, n° 4 (1955) : 201.

53 Peter Adams, « Sixty Years of Polar Research and Teaching: The McGill Subarctic Research Station », *Arctic* 67, n° 1 (2014) : 124-131.

54 Adams, « Sixty Years of Polar Research and Teaching », 124-131.

55 Matthew Wallace, « Gouverner le climat : les sciences de l'atmosphère au Canada, 1945–1975 », Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2013.

56 Ron J. Johnston et Stan Gregory, « United Kingdom », dans Ron J. Johnston et Paul Claval (dir.), *Geography Since the Second World War* (Croom Helm, 1984), 107-131.

57 Langlois, « Le McGill Sub-Arctic Research Laboratory », 53-55 ; Adams, « Sixty Years of Polar Research and Teaching », 124-131.

58 Lettre d'Alphonse-Marie Parent à Louis-Edmond Hamelin, 25 juin 1955, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

59 Lettre d'Adjutor Dussault à J. C. Chagnon, ingénieur au service du Département des Ressources hydrauliques, 12 juillet 1955, 1 ; Lettre d'Adjutor Dussault à Louis-Edmond Hamelin, 12 juillet 1955, p.1 ; Lettre de L.-E. Hamelin à Armand Maltais, 21 mars 1960, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

60 Lettre de L.-E. Hamelin à Adjutor Dussault, 30 août 1955, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

61 Dans le détail, 298 \$ proviennent du budget du ministère des Ressources hydrauliques par l'intermédiaire du sous-ministre Adjutor Dussault, 1032 \$ de la Commission des Eaux courantes par l'intermédiaire de Wilfrid Grenier, puis 212 \$ de l'Université Laval à titre de montant forfaitaire octroyé par le recteur Alphonse-Marie Parent ; *Rapport financier du voyage préparatoire de Louis-Edmond Hamelin dans l'Ungava au cours de l'été 1955*. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

62 Lettre de Charles N. De Harveng O.M.I. à Louis Edmond Hamelin, 11 septembre 1955, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

63 Louis-Edmond Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche dans l'Ungava par l'Université Laval*, 1955. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

64 Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche*, 15.

65 Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche*, 2.

66 Louis-Edmond Hamelin, *Écho d'un pays froid*, 195-200.

67 Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche*, 3.

68 Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche*, 3.

69 Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche*, 4.

70 Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche*, 4.

71 Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche*, 4.

72 Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche*, 7.

73 « Plusieurs compagnies y font de la prospection : International Iron Ore, Oceanic, Fennimore, Gerig... On trouve aussi en habitat dispersé le camp du Bureau des mines de Québec, du Geological Survey d'Ottawa, du Topographical Survey... Deux des trois compagnies privées qui exécutent au Canada des contrats de photographie aérienne, la Kenting et l'Air-Photo, Laurentides travaillent dans la région. De son côté, l'ancienne Commission des Eaux courantes fait une étude de génie hydraulique du bassin de la Payne, la plus importante rivière de l'Ungava arctique; on songe à élever un barrage et à produire de l'énergie. De son côté, M. Cyrus Eaton veut investir des capitaux dans la construction d'un port, d'une piste d'avions, d'une ville minière. » ; Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche*, 12.

74 Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche*, 12.

75 Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche*, 15.

76 Père Charles De Herveng, O.M.I., *Proposition : Centre de recherches de Laval dans l'Ungava*, 12 septembre 1955. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

77 Courtemanche agissait alors à titre de directeur du Service de biogéographie de l'Université de Montréal.

78 Premier Canadien français titulaire d'un doctorat de l'Institut de géographie de Montréal, Camu est alors membre de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada.

79 Côté agissait à titre de directeur du service des arpentages du ministère des Mines et des Forêts.

80 Lettre de Pierre Laporte à Louis-Edmond Hamelin, 1^{er} février 1956, 1 ; Lettre de F.-Albert Angers à Louis-Edmond Hamelin, 14 février 1956, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

81 Le 10 février 1955, Mgr Parent se charge personnellement de l'envoi de copies du mémoire. Parmi les destinataires, mentionnons Maurice Duplessis, Yves Prévost (ministre des Affaires municipales), Onésime Gagnon (ministre des Finances), Antonio Talbot (ministre de la Voirie), William M. Cottingham (ministre des Mines), Jacques Micquelon (ministre d'État), Arthur Leclerc (député de l'Union nationale), Gérald Martineau (conseiller législatif) ou encore Antoine Rivard (solliciteur général de la Province). Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, dossier « Relations avec le Centre d'études nordiques », U556, 15, 01.

82 Lettre de L. Z. Rousseau à Mgr Alphonse-Marie Parent, 12 décembre 1955, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

83 Lettre de Pierre Dagenais à Louis-Edmond Hamelin, 19 décembre 1955, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond-Hamelin, P311, J3, 7.

84 Lettre de Dagenais à Hamelin, 1.

85 Lettre de Dagenais à Hamelin, 1.

86 Lettre d'Élisée Thériault à Louis-Edmond Hamelin, 30 décembre 1955, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

87 Lettre de Thériault à Hamelin, 1.

88 Lettre de Thériault à Hamelin, 2.

89 Lettre du sous-ministre A. O. Dufresne, ministère des Mines, à Louis-Edmond Hamelin, 27 janvier 1956, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

90 À cet effet, tout porte à croire que le premier ministre a bel et bien été mis au parfum du projet, et ce, par Alphonse-Marie Parent lui-même, qui lui a fait parvenir une copie du mémoire rédigé par Hamelin en 1955 ; Lettre d'Alphonse-Marie Parent à Maurice Duplessis, 26 novembre 1955, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, dossier « Relations avec le Centre d'études nordiques », U556, 15, 01.

91 Jacques Monnier, « M. Duplessis déplore le manque de mécènes chez nous pour les sciences », *L'Évènement*, 16 février 1956, 12. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

92 Dans le détail, il fait notamment référence à la création d'un ministère entièrement dédié aux affaires minières, à la création d'une école des mines ainsi qu'à la création de programmes de bourses servant à soutenir de jeunes Canadiens français dans la poursuite de leurs aspirations dans les carrières scientifiques dans ce domaine d'études ; Monnier, « M. Duplessis déplore le manque de mécènes », 12.

93 Henri Dutil, « Débat sur le piquetage et les recherches dans l'Ungava », *Le Soleil*, 12 février 1956. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

94 Crée en 1939 après la défaite de l'Union nationale face aux libéraux de Joseph-Adélard Godbout, *Le Temps* est un journal partisan véhiculant « un nationalisme traditionnel, dont la clé de voûte est l'autonomie des provinces dans le système fédératif ». De plus, on y défend « l'entreprise privée, la religion catholique et la survie du monde rural » tout en s'en prenant aux « communistes », aux « syndicats » et aux « pseudointellectuels » du parti libéral. Voir André Beaulieu et Jean Hamelin (dir.), *La presse québécoise des origines à nos jours*, t. 7 : 1935-1944 (Presses de l'Université Laval, 1985), 187-188.

95 Charles Pelletier, « L'entreprise privée et nos universités », *Le Temps*, 25 février 1956. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

96 Marcel Fournier, « Le père Georges-Henri Lévesque : la parole et l'action », *Sociologie et sociétés* 32, n° 1 (2000) : 7-9 ; Jules Racine Saint-Jacques, *Georges-Henri Lévesque. Un clerc dans la modernité* (Boréal, 2014), 393-394.

97 Hamelin, *Écho des pays froids*, 237. Louis-Edmond Hamelin, « Bilan statistique des lots de colonisation en Abitibi et au Témiscamingue (Québec), *Cahiers de géographie de Québec* 11, n° 24 (1967) : 479-496.

98 Pour un survol de la trajectoire académique et professionnelle de Michel Brochu (1927-), voir : « Brochu, Michel », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [en ligne], [<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=7296&type=pge>]

99 Michel, Brochu, « Le Canada français et la recherche scientifique dans le Nouveau-Québec », *Le Devoir*, 30 octobre 1959, 4.

100 Brochu, « Le Canada français et la recherche scientifique dans le Nouveau-Québec », 4.

101 René Béland, « Les universitaires et l'Ungava », *Le Devoir*, 9 novembre 1959, 4.

102 Michel Brochu, « Le Canada français et la recherche scientifique dans l'Ungava », *Le Devoir*, 26 novembre 1959, 4.

103 Brochu, « Le Canada français et la recherche scientifique dans l'Ungava », 4.

104 Louis-Edmond Hamelin, « Pour un centre de recherches arctiques d'expression française au Canada », *Le Devoir*, 21 décembre 1959, 4.

105 Hamelin, « Pour un centre de recherches arctiques », 4.

106 Lettre de L.-E. Hamelin à Armand Maltais, 21 mars 1960, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

107 Lettre de L.-E. Hamelin à Antonio Barrette, 7 avril 1960, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

108 Lettre de L.-E. Hamelin à Georges-Émile Lapalme, 20 septembre 1960, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

109 « Histoire chronologique abrégée du Centre d'études nordiques de l'Université Laval », *Bulletin du Centre d'études nordiques de l'Université Laval*. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

110 Lettre de Georges-Émile Lapalme à Alphonse-Marie Parent, c. 1960, Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, dossier « Relations avec le Centre d'études nordiques », U556, 15, 01.

111 Louis-Edmond Hamelin, *Pour un centre nordique. Mémoire présenté au Gouvernement de la Province de Québec au nom de l'Université Laval*, 1960. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, U635, 16, 2.

112 Hamelin, *Pour un centre nordique*, 5.

113 « [I]l serait souhaitable que l’Institut de géographie soit appelé à diriger le département des affaires du Nord. [...] L’intérêt pour le Grand Nord et pour les problèmes des pays froids est une chose traditionnelle à l’IGUL. Dès l’année de l’ouverture des cours réguliers de géographie à la Faculté des lettres, un enseignement fut spécialement organisé sur le Nouveau-Québec. Par ailleurs, il est assez remarquable de constater que presque tous les géographes attachés à l’Institut de géographie ont fait des recherches dans les zones arctiques et subarctiques du Canada sinon du Québec. [...] Cette présence spontanée des géographes de Québec a fait naître des publications; c’est ainsi que 400 pages ont paru dans les *Cahiers de géographie de Québec* et l’on peut estimer à plus de 1000 pages tout ce que les anciens de l’Institut de géographie ont publié sur des questions nordiques. » Hamelin, *Pour un centre nordique*, 5-6.

114 Hamelin, *Pour un centre nordique*, 6-7.

115 Lettre de L.-E. Hamelin à René Lévesque, 17 juin 1961, 1. Archives de l’Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311,J3, 7.

116 Roger Le Jeune, *Plan d’évolution du Centre d’études nordiques (1974–1977)* (Centre d’études nordiques, septembre 1973), 15. Archives de l’Université Laval, Fonds Centre d’études nordiques, U635, 16, 2

117 Louis-Edmond Hamelin et André Cailleux, « L’Hudsonie : programme de recherches au Centre d’études nordiques de l’Université Laval », *Cahiers de géographie de Québec* 12, n° 26 (1968) : 277-282.

118 Bernier, « Duplessis donne sa province », 53.

119 Sur les ramifications complexes de la Révolution tranquille, voir : Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille* (Boréal, 2021).

120 Francis Lévesque, Mylène Jubinville et Thierry Rodon, « En compétition pour construire des écoles : l’éducation des Inuits du Nunavik de 1939 à 1976 », *Recherches amérindiennes au Québec* 46, n° 2-3 (2016) : 148.

121 S.A., « Vaste programme d’exploration géologique de la province de Québec », *Le Devoir*, 26 juillet 1961, 10.

122 Pierre Godin, « Lévesque, René (baptisé Charles-René) », *Dictionnaire biographique du Canada* 21 (2003) : [en ligne], [https://www.biographi.ca/fr/bio/levesque_rene_21F.html].

123 Harvey, « Historiographie du Nord-du-Québec », 404. ; Louis-Edmond Hamelin, *Nordicité canadienne* (HMH, 1975), 270-272.

124 Francis Lévesque, « Le contrôle des chiens dans trois communautés du Nunavik au milieu du 20^e siècle », *Études/Inuit/Studies* 34, n° 2 (2010) : 151-152.

125 Hamelin, *Nordicité canadienne*, 271.

126 Payette et Saulnier-Talbot, « Un demi-siècle de recherche au Centre d’études nordiques », 180.